

**Organisme de formation : ARCHE TALENTS**

**SIRET : 39179046600042**

**Référence et Intitulé : CEL002-5 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (TRACFIN)**

**Durée : 02h00**

**Type : Pack E-Learning**

**Public :**

L'ensemble des professionnels de l'immobilier, responsables et collaborateurs.

**Objectifs pédagogiques :**

Comprendre l'application de la réglementation TRACFIN aux métiers de l'immobilier. Organiser son agence pour être en règle avec les obligations TRACFIN. Savoir identifier les critères d'alerte dans les dossiers clients et mettre en place les différents niveaux de vigilances adéquates. Être en mesure de déclarer les soupçons auprès de TRACFIN.

**Pré-requis :**

Aucun.

**Programme :**

- 1 - TRACFIN : pourquoi l'immobilier est concerné ?
  - Définition de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
  - Les liens avec l'immobilier.
  - Quel professionnel est concerné ?
- 2 - L'identification des risques : cas pratiques.
  - L'identité du client.
  - Les personnes politiquement exposées.
  - Le bénéficiaire effectif.
  - Capacité de financement et origine des fonds.
  - Les critères d'alerte et les différents niveaux de vigilance.
- 3 - La cartographie des risques : cas pratiques.
- 4 - L'organisation de l'agence.
  - La désignation d'un déclarant-correspondant.
  - La formation des salariés.
- 5 - Déclaration de soupçon : Mise en pratique.
  - Quand déclarer ?
  - L'anonymat du déclarant.
  - La correspondance avec TRACFIN.
  - Déclarer un soupçon : Mise en pratique.
- 6 - Validation des acquis.



7 - Mises en situation et cas pratiques.

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Formation en ligne (e-learning) avec animations, voix off, textes, et quiz.

Expert métier : Florian DESBOS - Avocat au Barreau de Lyon.

**Moyens d'évaluation :**

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : [formation@avenir-et-talent.com](mailto:formation@avenir-et-talent.com)

- Téléphone : 02 47 70 14 84 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 19 h)

**Matériel nécessaire :**

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**

8 Rue Alexander Fleming  
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE :

Numéro de déclaration d'activité : 24 37 02464 37

Auprès de la Préfecture de la région Centre

N° SIRET : 39179046600042

N° TVA Intra. : FR03391790466